

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNE 53380**

Date de convocation : 26 Février 2025

Date de publication : 05 Mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre mars à vingt heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-six février, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Régis Forveille, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Michèle Gilles, Bruno Bouvier, Mickaël Buchard, adjoint(e)s, Alain Dupont, Brigitte Gilles, Benoit Pharis, Samuel Bonnabesse, Jérôme Poignand et Laetitia Lefeuve.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : MM Christelle Le Guyader qui a donné pouvoir à Madame Laetitia Lefeuve, Magalie Pouriel 3<sup>nd</sup> adjointe qui a donné pouvoir à Monsieur Régis Forveille, Cindy Marsollier, qui a donné pouvoir à Madame Michèle Gilles pour voter en son nom.

Était absente non excusée : Mme Julie Foucteau

Monsieur Bruno Bouvier a été élu secrétaire.

**7-2025 – Vente d'une parcelle communale rue du Chemin Vert**

Monsieur le Maire expose que, suite à l'acquisition de deux parcelles communales rue des Lilas et du Chemin vert, la municipalité a remis en vente une parcelle avec la maison d'habitation au 4 rue des Lilas. Une parcelle non-viabilisée d'environ 450 M<sup>2</sup> (27 m x 17 m), jouxtant la précédente et donnant sur la rue du Chemin Vert, pourrait être vendue, l'emplacement étant plutôt bien situé.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, décide :

- de mettre en vente une partie de la parcelle cadastrée AB 633 pour une superficie d'environ 450 M<sup>2</sup> au prix de 33 € le M<sup>2</sup>.

- Par 11 voix pour et 2 abstentions (Mickaël Buchard et Samuel Bonnabesse) fixe une obligation de construction d'habitat dans les 5 ans suivant la vente.

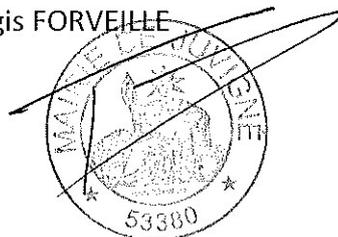
-Autorise le Maire ou la 1<sup>ère</sup> adjointe à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an dits

Pour copie conforme,

Le Maire

Régis FORVEILLE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNE 53380**

Date de convocation : 26 Février 2025

Date de publication : 05 Mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre mars à vingt heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-six février, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Régis Forveille, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Michèle Gilles, Bruno Bouvier, Mickaël Buchard, adjoint(e)s, Alain Dupont, Brigitte Gilles, Benoit Pharis, Samuel Bonnabesse, Jérôme Poignand et Laetitia Lefeuvre.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : MM Christelle Le Guyader qui a donné pouvoir à Madame Laetitia Lefeuvre, Magalie Pouriel 3<sup>e</sup> adjoint qui a donné pouvoir à Monsieur Régis Forveille, Cindy Marsollier, qui a donné pouvoir à Madame Michèle Gilles pour voter en son nom.

Était absente non excusée : Mme Julie Foucteau

Monsieur Bruno Bouvier a été élu secrétaire.

**8-2025 – Compte financier unique (CFU) budget Commune 2024**

Sous la présidence de Madame Michèle GILLES, 1<sup>ère</sup> adjointe, monsieur le maire ayant quitté la salle sans participer aux débats ni au vote, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-APPROUVE le CFU (Compte Financier Unique) qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses = 1.425.024,33 €

Recettes = 1.567.180,98 € y compris le report de l'excédent 2023 d'un montant de 529.471,26 €

D'où un excédent de clôture de 671.627,91 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses = 593.122,06 €

Restes à réaliser dépenses = 304.663 €

Recettes= 348.829,55 €

Report excédent 2023= 325.404,81 €

Total recettes= 674.234,36 €

Restes à réaliser recettes= 114.100 €

D'où un besoin en financement de 109.450,70 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an dits

Pour copie conforme,

Le Maire

Régis FORVEILLE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNE 53380**

Date de convocation : 26 Février 2025

Date de publication : 05 Mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre mars à vingt heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-six février, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Régis Forveille, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Michèle Gilles, Bruno Bouvier, Mickaël Buchard, adjoint(e)s, Alain Dupont, Brigitte Gilles, Benoit Pharis, Samuel Bonnabesse, Jérôme Poignand et Laetitia Lefeuvre.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : MM Christelle Le Guyader qui a donné pouvoir à Madame Laetitia Lefeuvre, Magalie Pouriel 3<sup>e</sup> adjoint qui a donné pouvoir à Monsieur Régis Forveille, Cindy Marsollier, qui a donné pouvoir à Madame Michèle Gilles pour voter en son nom.

Était absente non excusée : Mme Julie Foucteau

Monsieur Bruno Bouvier a été élu secrétaire.

**9-2025 – Affectation budget Commune 2024**

Sur rapport et proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de répartir les résultats dégagés sur le compte administratif de la commune pour l'année 2024, de la façon suivante :

Section d'investissement : Cette section présente un excédent de clôture d'un montant de 81.112,30 € qui sera repris au budget 2025.

Section de fonctionnement : Cette section présente un excédent de clôture d'un montant de 671.627,91 € qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- Article 1068 : recette d'investissement : 109.450,70 €

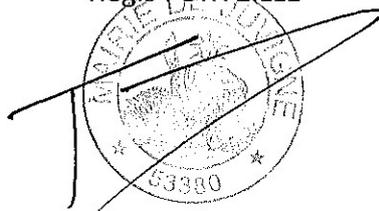
- Article 002 : Report en fonctionnement : 562.177,21

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an dits

Pour copie conforme,

Le Maire

Régis FORVEILLE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNE 53380**

Date de convocation : 26 Février 2025

Date de publication : 05 Mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre mars à vingt heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-six février, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Régis Forveille, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Michèle Gilles, Bruno Bouvier, Mickaël Buchard, adjoint(e)s, Alain Dupont, Brigitte Gilles, Benoit Pharis, Samuel Bonnabesse, Jérôme Poignand et Laetitia Lefevre.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : MM Christelle Le Guyader qui a donné pouvoir à Madame Laetitia Lefevre, Magalie Pouriel 3<sup>e</sup> adjoint qui a donné pouvoir à Monsieur Régis Forveille, Cindy Marsollier, qui a donné pouvoir à Madame Michèle Gilles pour voter en son nom.

Était absente non excusée : Mme Julie Foucteau

Monsieur Bruno Bouvier a été élu secrétaire.

**10-2025 – CFU budget annexe lotissement Le Rocher 2024**

Sous la présidence de Madame Michèle GILLES, 1<sup>ère</sup> adjointe, monsieur le maire ayant quitté la salle, sans participer aux débats ni au vote, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :  
-APPROUVE le compte financier unique 2024 dressé par monsieur le maire et arrêté comme suit :

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses = 243.306,54 €

Recettes = 397.333,63 € y compris le report de l'excédent 2023 d'un montant de 154.174,36 €.

D'où un excédent de clôture de 154.027,09 €

**INVESTISSEMENT :**

Dépenses = 485.793 € y compris le report du déficit 2023 d'un montant de 234.129,60 €

Recettes = 242.858 €

D'où un déficit de clôture de 234.129,60 € qui sera repris au budget 2025.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an dits

Pour copie conforme,

Le Maire

Régis FORVEILLE

